GALILEE
Asset Management

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

POCARA

FCP géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT
Part RC : FR001400QXI0

https://www.galilee-am.com
Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Galilee Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Galilee Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 00 023 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/10/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

POCARA est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

DURÉE

Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

L'objectif du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance nette de frais sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligations par le biais d'investissements en titres en direct ou via des OPCVM ou FIA.

En fonction des opportunités de marché et des anticipations du gérant, la politique d'investissement pourra évoluer dans le temps ; un indicateur de référence n'est donc pas approprié.

L'allocation d'actifs entre actions et produits de taux s'appuie sur l'analyse macroéconomique et le processus d'allocations d'actifs de la société de gestion.

La stratégie d'investissement de l'univers « actions » s'appuie sur une analyse quantitative et qualitative. Une analyse fondamentale du positionnement de chaque société est établie qualité du management stratégie à long terme, avance technologique, potentiel de développement.

Parallèlement, une analyse quantitative de cette sélection sera effectuée systématiquement par le biais de ratios financiers classiques de valorisation.

La stratégie d'investissement de l'univers « taux » s'appuie sur une analyse des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires et de la courbe des taux.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 0% et 50% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes ou de gré à gré.

L'investissement en actions pourra varier entre 0% et 50% maximum de l'actif net et sera réalisé au travers d'actions ou autres titres de capital internationaux de toutes capitalisations (dont 10% maximum de l'actif net en petites capitalisations, inférieures à 1 milliard d'euros).

Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques et tous les secteurs économiques confondus mais dans la limite de 25% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents.

L'exposition aux marchés émergents pourra varier entre 0% et 25% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples.

L'exposition aux marchés émergents est limitée à 25 % maximum de l'actif net pour la poche taux et à 25 % maximum pour la poche actions, soit une exposition maximale globale pouvant atteindre 50 % de l'actif net.

L'exposition et l'investissement aux marchés de taux pourra varier entre 0% et 100% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes ou de gré à gré.

Les investissements pourront se faire sur des obligations négociées sur les marchés des pays appartenant principalement à l'OCDE.

Les titres pourront être de toutes durations, maturités et zones géographiques confondues (y compris les pays émergents jusqu'à 25% maximum de l'actif net). Ces titres auront une notation minimale de BB- (Standard and Poor's), à l'acquisition, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend des décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Le FCP peut détenir à tout moment :

- dans une limite de 20% maximum de l'actif net du Fonds des obligations de qualité mais non notées selon l'analyse de la société de gestion. Les émissions non notées d'émetteurs notés (émissions convertibles par exemple) sont reclassées selon la note de l'émetteur, en tenant compte de leur rang de séniorité.
- dans une limite de 45% maximum de l'actif net du fonds des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion.
- dans une limite de 15% maximum de l'actif net du Fonds des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Toutefois, l'exposition globale aux titres spéculatifs sera limitée à 60% maximum de l'actif net du fonds.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre 0 et 10.

Le FCP pourra investir dans des titres intégrant des dérivés simples et complexes.

L'investissement en Obligations Convertibles Contingentes (Coco's) ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net du FCP.

Le FCP peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA français ou d'OPCVM français ou européens.

Le FCP peut également investir à hauteur de 30% maximum de son actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré dans une optique de couverture et/ou d'exposition contre les risques actions et de taux, et uniquement de couverture pour le risque de change, sans rechercher de surexposition aux marchés.

Les titres non libellés en euro pourront faire éventuellement l'objet d'une couverture de change, le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 50% maximum de l'actif net.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés auprès de la BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM) - 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 – STRASBOURG , au plus tard à 14h00 le jour ouvré précédent.

Valeur liquidative hebdomadaire : La valeur liquidative est établie chaque mardi, en dehors des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris. Si le jour concerné est un jour férié légal en France ou un jour de fermeture de la Bourse de Paris, le jour d'établissement de la valeur liquidative (J) est le jour ouvré précédent le jour férié ou de fermeture de Bourse. Dans ce cas, les souscriptions et rachats sont acceptés jusqu'au jour précédent le jour d'établissement de la valeur liquidative (J-1) et les modalités de souscription et de rachat indiquées dans le prospectus du Fonds sont appliquées.

Le FCP capitalise intégralement les sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées).

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouverte à tout souscripteur. Ce FCP ne peut être souscrit par des « U.S. Persons » ou assimilés.

Recommandation : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Dépositaire :

BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 Boulevard Tauler, 67000 STRASBOURG.

La valeur d'actif nette du Fonds est disponible sur : https://www.amf-france.org

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Avertissement : Le FCP peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

- **Risque de contrepartie** : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
- **Risque de crédit :** Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indicateur de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario favorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025.
Scénario intermédiaire si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2023 et 2026.
Scénario défavorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**6 286,69 €** -37,13%	**5 301,98 €** -11,92%
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**7 726,41 €** -22,74%	**9 803,67 €** -0,40%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**10 107,30 €** 1,07%	**11 825,51 €** 3,41%
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**13 615,76 €** 36,16%	**15 671,66 €** 9,40%

Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la

ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous avez récupéreriez le montant que vous investi annuel (rendement de 0%) ;
- et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	604 €	1 192 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,09%	2,23% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,66% avant déduction des coûts et de 4,43% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	500 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.89% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 €
Coûts de transaction	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat. En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse contact@galilee-am.com.
Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee Asset Management, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet www.amf-france.org.

Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse https://www.galilee-am.com ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à contact@galilee-am.com.
Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Galilee Asset Management : https://www.galilee-am.com/pocara/.Celles-ci sont présentées pour les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») ou un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit « Swing Pricing » peuvent être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de l'OPCVM.